

# Le travail à domicile en Suisse : (suite et fin)

Autor(en): **Montet, A. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 491

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262554>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dière, entre des époux divorcés, entre un enfant naturel et son père, par exemple. Plusieurs fois on a demandé au S. S. J. de surveiller la bonne exécution d'un droit de visite accordé à celui des parents qui n'a pas la puissance paternelle. Rôle d'intermédiaire aussi pour obliger le débiteur d'une pension alimentaire à s'exécuter; rôle difficile, à cette époque de chômage surtout. Au cours de cette dernière année, 2000 fr. ont été remis par notre intermédiaire par 11 débiteurs à 13 femmes et enfants.

Dans quelques cas, le Service Féminin ou le Secréariat pour la Protection des Mineurs du Département de Justice et Police ont demandé la collaboration du S. S. J. pour surveiller ou suivre une jeune fille particulièrement difficile. C'est aussi à nous que s'adresse la Justice de Paix lorsque l'autorité tutélaire d'un autre canton lui demande des renseignements sur une jeune fille en place à Lausanne ou sur des familles ou des enfants ressortissants de son canton.

Au cours de cette année, notre activité s'est exercée principalement auprès de la Justice de Paix en tant qu'autorité tutélaire; nous espérons la développer maintenant auprès du Tribunal Civil de District en accompagnant plus souvent les parties, en assistant aux audiences et en présentant de plus nombreux rapports au sujet de l'attribution de la puissance paternelle sur les enfants dans les cas de divorce.

M.-L. CORNAZ, *Ec. jur.*

### Le prix pour la paix institué par Lady Aberdeen...

...et que nous avions annoncé en son temps, comme s'en souvenant certainement nos lectrices, a été décerné à notre grande joie à l'une de nos amies et abonnées, M<sup>me</sup> Hélène Emery, médecin-dentiste à Genève. A côté de son activité professionnelle, M<sup>me</sup> Emery est une féministe convaincue, qui nous a donné de fréquentes preuves de son attachement à nos idées, et une fervente partisane de l'idée de paix par la compréhension internationale et l'éducation. Membre du Comité International féminin pour la paix et le désarmement, présidente du groupe de la paix de l'Association des femmes genevoises universitaires, elle a rédigé pour le présenter à ce concours un mémoire vraiment remarquable, contenant notamment nombre d'heureuses suggestions pour intéresser la jeunesse à l'idéal de paix.

Toutes les plus chaleureuses et amicales félicitations de notre journal et de sa rédaction vont à cette occasion à M<sup>me</sup> Emery, félicitations auxquelles nous savons que nos lectrices seront heureuses de joindre les leurs.

### Le travail à domicile en Suisse

(Suite et fin.)<sup>1</sup>

Certaines industries se rendent compte de ce fait. Ainsi, telle fabrique de sacs en cellophane envoie une instruatrice de village en village, pour montrer aux ouvrières comment coller le plus proprement et avec le moins de perte de temps possible les sacs qui leur sont confiés. Grâce à cet enseignement, il y a beaucoup moins de déchet. L'adresse manuelle varie énormément d'une personne à l'autre; certaines femmes emploieraient peu d'heures pour un travail que d'autres n'effectueraient qu'en douze à seize heures; ces dernières res-

<sup>1</sup> Voir le numéro précédent du *Mouvement*.

teront debout toute la nuit, car souvent la commande est faite l'après-midi pour le lendemain matin. Dans ce domaine, l'importance du contre-maître ou de l'intermédiaire est capitale.

Les salaires étant basés sur l'offre et la demande, et la demande dépassant généralement l'offre, il ne faut pas s'étonner qu'ils soient extrêmement bas. La où la misère règne en maître, et où l'on a faim, les ouvriers ne considèrent pas en premier lieu l'intérêt général: ils ont avant tout besoin de quelques sous.

Il est difficile d'obtenir des renseignements précis sur ces salaires. Beaucoup de patrons les paient régulièrement, voudraient établir des tarifs, et même être assurés par un contrôle que ces tarifs soient respectés. D'autres, au contraire, font eux-mêmes baisser les salaires, et refusent pour des vêtements de payer les pièces manufacturées; en plus, ils paient irrégulièrement.

Le gain des ouvrières est très variable, d'aucunes annoncent de 200 à 300 fr. par an! Pour beaucoup d'entre elles, le travail à domicile est la seule source de gain, alors que

pour d'autres, c'est l'appoint nécessaire qui permet de faire vivre la famille.

Il y aurait déjà un grand pas de fait, si les obligations réciproques de l'employeur et de l'ouvrière à domicile étaient fixées par écrit, et si les patrons tenaient à jour une liste de leurs ouvrières. En outre, celles-ci devraient être préparées systématiquement au travail qu'on leur demande, le matériel (les fournitures très souvent) qu'elles sont obligées de fournir elles-mêmes devrait leur être remboursé, et l'employeur devrait les payer comptant. De leur côté, elles devraient être



## La Conférence de Zurich de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

Nos lectrices n'ont certainement pas oublié que l'Alliance Internationale pour le Suffrage a décidé de convoquer à Zurich, à la fin de février, trois importantes réunions: d'abord la première session en 1937 de son Comité Exécutif (*Board*), puis la réunion qui doit statutairement prendre date une fois dans l'intervalle des Congrès de toutes les présidentes des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance, et enfin une Conférence d'études consacrée essentiellement à des questions de féminisme et de paix. C'est donc une semaine de vie féministe internationale intéressante au plus haut point que nous avons en perspective, et nous voudrions dès maintenant engager très vivement toutes celles auxquelles l'occasion a manqué de participer à un grand Congrès international, comme celles qui voudraient renouveler les impressions bienfaites et encourageantes retirées de pareilles réunions, à mettre à part, si ce n'est tout le temps prévu pour la durée de cette Conférence, mais du moins quelques jours. Les dates choisies permettent en effet de profiter des billets à prix réduits des C. F. F., toutes les dispositions seront prises pour assurer des facilités de logements à Zurich à celles qui le désireraient, et il serait vraiment dommage de laisser échapper pareille occasion, malheureusement trop rare, de rencontrer chez nous, tant de personnalités féministes marquantes de tous les pays, et de pouvoir, en échangeant des idées et en discutant avec elles, reprendre courage pour la tâche quotidienne si souvent lourde à mener, sur notre rocailleux sol helvétique!

Grâce à l'activité du Bureau de Londres de l'Alliance internationale, auquel a été adjoindue comme organisatrice spéciale, Miss Heneker, bien connue à Genève et à Lausanne, et grâce au précieux concours de notre présidente centrale suisse, M<sup>me</sup> Leuch, aidée par les présidentes des deux Sociétés suffragistes de Zurich, un premier programme a pu être mis sur pied, que nous publions ci-après, en faisant toutes les réserves quant aux modifications qui pourraient encore y être apportées au cours des prochaines semaines. Mais tel

qu'il est maintenant, il donne déjà une idée suffisamment nette de l'intérêt que présenteront ces réunions.

### PROGRAMME PROVISOIRE

(*Sous réserve de modifications ultérieures*)  
JEUDI 25 FÉVRIER: Réunion du Comité Exécutif de l'Alliance. Déjeuner offert par Mrs. Corbett Ashby, présidente, aux membres du Comité de l'Alliance et à ceux du Comité de l'Association suisse.

VENDREDI 26 FÉVRIER: Réunion du Comité International de l'Alliance (Comité Exécutif et Présidentes des Sociétés affiliées siégeant en commun). Déjeuner offert aux participantes par l'Association suisse.

Soir: **Meeting public de Jeunesse** sous la présidence d'une déléguée d'une Société de jeunesse.

SAMEDI 27 FÉVRIER:  
10 h.: *Ouverture de la Conférence*, sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby. Discours de bienvenue.

Sous la présidence de la présidente ou de la vice-présidente de la Commission de la Paix de l'Alliance, discussions par groupes (*Round Table discussions*).

*Une politique pratique de paix.*  
Un rapporteur introduira la question et la parole sera donnée aux déléguées de différents pays.

Discussion d'une résolution à présenter à la séance de clôture de la Conférence.

Midi 30: Déjeuner offert par la Commission de la Paix de l'Alliance, sous la présidence de M<sup>me</sup> Rosa Manus.

Invitations à des personnalités de marque. Discours divers.

15 h.: **Deuxième séance** (sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby). Discussions par groupes (*Round Table discussions*).

*Pourquoi faut-il obtenir le droit de vote pour les femmes?*

a) *La valeur pour la femme, pour la famille, pour la société.*

b) *Plan d'action.*  
Un rapporteur introduira la question et la

parole sera donnée aux déléguées de pays ayant le suffrage féminin comme aux déléguées de pays qui ne l'ont pas encore.

Discussion d'une résolution à présenter à la séance de clôture de la Conférence.

Soir (20 h. 30): **Meeting public** (sous la présidence de M<sup>me</sup> Leuch)  
*La démocratie et le suffrage féminin.*  
*Y a-t-il place pour des femmes dans le gouvernement d'un pays?*  
*Chômage et travail féminin.*  
*Solidarité nationale et internationale.*

DIMANCHE 28 FÉVRIER:

10 h.: **Troisième séance de la Conférence** (sous la présidence de M<sup>me</sup> Gourd)  
Discussions par groupes (*Round Table Discussions*).

*Le travail féminin et le chômage.*  
a) *Les conséquences économiques de la différence entre les sexes sur le marché du travail.*

b) *Comment assurer aux femmes, au point de vue légal, comme dans la pratique, l'égalité en matière de préparation professionnelle et d'emploi?*

Discussion d'une résolution à présenter à la séance de clôture de la Conférence.

Midi 30: Déjeuner offert par l'Alliance internationale aux représentants des principales organisations masculines de Suisse.

Sujet de discussion: *Comment les électeurs peuvent-ils contribuer à faire progresser le suffrage féminin en Suisse?*

15 h.: **Séance de clôture de la Conférence** (sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby)

a) Présentation et vote de la résolution sur le suffrage féminin.

b) Présentation et vote de la résolution de la Commission de la Paix.

c) Présentation et vote de la résolution sur le travail féminin.

16 h.: Réunion privée du Comité de l'Alliance internationale avec le Comité de l'Association suisse pour le Suffrage et les présidentes des Sections suisses, sous la présidence de Mrs. Corbett Ashby.

Sujet de discussion: *Que peut faire l'Alliance internationale en faveur d'un plan d'action suffragiste en Suisse?*

Libre discussion entre les membres présents.

Soir: Soirée familière offerte aux participantes à la Conférence, aux présidentes des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance internationale, et au Comité Exécutif de l'Alliance internationale par le Comité Central suisse et les Sociétés suffragistes zurichoises.

LUNDI 1<sup>er</sup> ET MARDI 2 MARS: Séances du Comité Exécutif de l'Alliance.

## Figures et portraits de femmes

### Jane Addams<sup>1</sup>

(1860-1935)

C'est par une lente maturation au plus profond de l'esprit et du cœur, par une étude clairvoyante qui s'est étayée sur le sens des réalités et sur une patience aussi agissante — si l'on peut ainsi dire — que longanime, que Jane Addams donna à sa vie son orientation définitive, puis son inébranlable continuité de vues et d'action.

Cette sincérité envers soi-même, cette patience, comme aussi son sens pratique, sa probité, sa propreté morale, elle les tenait de son père, John Addams, un descendant des quakers anglais émigrés, auquel elle avait voué une admiration passionnée et qui exerça sur elle une remarquable influence. Elle aimait ses études, de hautes et solides études à Rockford College, qui l'enthousiasmaient pour la part qu'elles lui offraient de la richesse spirituelle du monde; mais elle sentit qu'elle ne pourrait se limiter à sa culture personnelle: « seule pouvait la contenter une existence sur le plan de la réalité ».

Toute son œuvre se centra sur une préoccupation primordiale à ses yeux: la compréhension et l'éducation sociales, et elle vit un essai concret à tenter dans sa propre sphère d'abord et à l'intérieur de la nation. Ce fut l'origine de Hull

House, créé à Chicago en 1889, et où Jane Addams fixa sa demeure: Hull House, le premier *settlement* d'Amérique, le « *settlement* réconciliateur de mondes », sur l'exemple duquel il s'en éleva près de quatre cents aux Etats-Unis en l'espace de trente ans.



Cliché *Mouvement Féministe*  
Jane Addams

Si Jane Addams attachait une importance extrême à cette action sociale, c'est qu'elle y voyait comme la cellule mère du travail pour la paix des peuples. Parce qu'elle put voir en Hull House comme une S. D. N. en petit, avec ses immigrants originaires de tous les coins du monde, elle crut aussi à « la nécessité d'une telle union de peuples à peuples et à l'impuissance de tout moyen basé sur la violence pour réaliser cette union ». Et parce qu'elle avait la conviction des devoirs tout particuliers de la femme dans ce domaine, elle fut d'entre les plus ardents à revendiquer le droit de vote féminin. « J'ai la conviction, a-t-elle dit, que « paix » veut dire plus que « ne pas faire la guerre », à savoir que c'est prendre soin de toute vie humaine, ce respect du prochain pouvant, avec le temps et par un processus naturel, supprimer la guerre. » ... « Une société, pense-t-elle d'autre part, dans laquelle la femme ne peut pas de toute façon travailler à côté de l'homme dans ce but, renonce à des forces vives. La femme n'a pas tant besoin du droit de vote comme la société a besoin de la femme pour se construire. »

Droit de vote féminin, travail social, travail pour la paix, devinrent ainsi pour elle une inséparable trilogie.

Dès 1896 sa conviction était faite sur cette liaison entre le travail social interne et le travail pour la paix à l'extérieur. Elle ne s'en ouvrit publiquement que dix ans plus tard, dans un magistral exposé à l'Assemblée des Sociétés américaines pour la paix, puis dans son livre: *Les nouveaux idéaux de la paix*. La critique fut élogieuse: « ... Le pouvoir de compréhension humaine de cette femme est, au delà de toute com-

paraison, de plus vaste envergure et d'une plus grande force de pénétration des types humains les plus divers, que celle de n'importe quel éminent homme d'Etat. Et ce pouvoir n'est pas, chez Miss Addams, le fait de la sentimentalité. Elle est un penseur et une femme d'action. » Ce génie de compréhension qu'elle élargit sans cesse parmi ses « voisins » de Hull House, lui procura la popularité des classes indigentes parallèlement à la considération de l'élite du pays, et il faisait paraître presque accessoire ses autres dons: sa tolérance, son dévouement, son courage, et même sa haute intelligence.

« Son champ d'action devenait le monde. » Sa personnalité domina le Congrès international des femmes à Budapest, en 1913. Aussi les femmes d'Europe se tournèrent-elles spontanément vers elle dès les débuts de la grande guerre, durant laquelle Jane Addams mena une incessante action pacifiste: elle fut l'âme de la « Ligue des Femmes pour la Paix » (*Women's Peace Party*), fondée à Washington en 1915, présida le « Congrès international des femmes » qui suivit à La Haye, où se forma le Comité central des femmes pour une paix durable », dont émana à son tour, en 1919, la « Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté », « dont Zurich aura peut-être encore lieu d'être fière d'avoir été le berceau ». Jane Addams présida la Ligue jusqu'à sa mort, dirigea tous ses Congrès, demeura en contact avec ses sections, qui s'élevaient bientôt à 56 pays. « Nous ne nous élevions pas seulement contre l'horreur et la barbarie de la guerre, non, mais presque plus encore contre le renversement de toutes les relations que la guerre apporte en soi. » Simultanément à ses

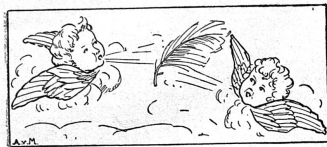
<sup>1</sup> ELISABETH ROTTEN: *Jane Addams*, une brochure de 50 pages (en allemand) éditée par la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, Zurich. En vente à la *Pazifistische Bücherstube*, Zurich, Gartenhofstrasse 7, au profit du fonds Jane Addams pour la paix, à Genève.



obligées à tenir propres les locaux où elles travaillent, et à ne pas gaspiller le matériel qu'on leur remet. Les travaux dangereux pour leur santé devraient être réglementés à part. Il faudrait en outre limiter le travail des enfants et interdire le travail de malades de certaines catégories. Enfin, un récent projet de loi sur les métiers prévoit la constitution de comités de spécialistes, qui fixeraient des salaires minima.

\*\*\*  
 Que pouvons-nous faire, nous femmes, dans ce domaine? En premier lieu, faire appel au sentiment de justice et à la conscience des patronnes (par exemple dans les entreprises de confection) et des directrices chargées du contrôle des objets confectionnés à domicile, elles qui connaissent la valeur réelle de ces objets et la valeur du travail. La femme consummatrice, elle aussi, est responsable de bien des abus, par sa tendance à acheter toujours au meilleur marché, sans s'inquiéter de la cause des prix de vente si bas. Le « label » de la Ligue sociale d'acheteurs constitue aussi une réforme. Enfin, individuellement ou dans les Associations féminines, appliquons-nous à faire connaître les raisons pour lesquelles une réglementation du travail à domicile est indispensable.

A. DE MONTET.



DE-CI, DE-LA

**Assistantes de paroisse.**  
 M<sup>lle</sup> Pierrina Mora a été nommée assistante de paroisse à Aigle jusqu'à Pâques 1937, et M<sup>lle</sup> Marcelle Mayor, assistante de la paroisse de Saint-François à Lausanne. Toutes deux sont diplômées de l'Ecole des ministères auxiliaires féminins.

**Une ingénieure.**  
 M<sup>lle</sup> Erna Hamburger, ingénieure de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, candidate au grade de docteur en sciences techniques, a soutenu avec succès, à Lausanne, dans une séance publique présidée par M. Landry, directeur de l'Ecole, une thèse intitulée: *Contribution à l'étude des pertes par courants de Foucault dans les bobines cylindriques à une ou plusieurs couches*. Le but essentiel de la thèse de M<sup>lle</sup> Hamburger, qui a travaillé pendant deux ans environ dans le laboratoire d'électrotechnique de l'Ecole d'ingénieurs, a été de vérifier expérimentalement les résultats des calculs des auteurs qui se sont occupés de la question, de faire un choix utile parmi les formules publiées. Son travail revêt ainsi une grande utilité pratique.

**Les „hommes“ envahissent le domaine des „femmes“ !!**  
 Sous ce titre inquiétant, notre confrère américain *Equal Rights* raconte de façon amusante comment, lors d'un concours de poupées ouvert à Washington dans une salle de jeux d'enfants, deux des quatre prix offerts aux lauréats furent gagnés par des garçons! Ceux-ci l'emportèrent sur les filles pour la présentation de la plus petite poupée (un pouce de hauteur) et de la poupée la plus parfaite; mais les filles se rattrapèrent par le prix de la garde-robe la plus complète et par celui de la poupée la mieux soignée.  
 Va-t-on de tout cela tirer des conclusions psychologiques?...

efforts pacifistes. Jane Addams soutint l'action entreprise par Herbert Hoover en faveur des prisonniers, des réfugiés, des affamés, action qui avait toute son approbation, tant elle était conforme à sa conception: « prendre soin de chaque vie ».

Les hésitations du président Wilson à propos d'une médiation de neutres auprès des belligérants, puis l'entrée en guerre des Etats-Unis, lui portèrent de rudes coups. Elle fut seule, alors, devant l'opinion de tout le pays. Mais elle accueillait faveurs et opprobres avec le même calme. En août 1928, alors que ses amis affirmaient qu'elle ne retrouverait jamais son ancienne situation dans le pays, elle remonta d'un coup au faite de la popularité: le pacte Kellogg, qui « mettait la guerre hors la loi », venait d'être signé. Non pas que Jane Addams s'y fiât beaucoup, en tant que « papier »; mais elle le considéra « comme un moyen d'éducation, parce qu'il tournait toutes les pensées vers les idées de paix ».

Le 2 mai 1935, trois semaines avant sa mort, à l'occasion du vingtième anniversaire de la « Ligue internationale des femmes », elle fut l'objet de témoignages triomphaux d'admiration. Le monde qu'elle avait tant parcouru en pèlerin de la paix, elle aussi, vint à elle, la T.S.F. lui apporta les paroles de ceux qui ne pouvaient être présents. Jane Addams, qui vivait « dans la réalité » et n'oubliait pas « que le bien ne vient pas tout seul et que son avènement dépend de nos efforts, quand bien même son rythme de croissance échappe à notre pouvoir », résuma en ces termes, non pas désabusés, mais lucides, un demi-siècle lourd d'expériences et d'observations: « Il ne s'agit pas, pour nous pacifistes, de changer la

Pour que le „Mouvement Féministe“ vive...

Nouveaux abonnements pour 1937 :  
 (Deuxième liste)

M <sup>me</sup> S.-J.	Carouge-Genève.
M <sup>me</sup> A. D. et M <sup>lle</sup> M. D.	(abonnement partagé) Vevey.
M <sup>lle</sup> R.	Neuchâtel.
M <sup>lle</sup> H.	Id.
M <sup>lle</sup> M. H.	Id.
Union des Femmes	Lausanne.
M <sup>me</sup> G.	La Chaux-de-Fonds.
M <sup>lle</sup> B. R.	Id.
M <sup>lle</sup> J. B.	Châtellaine-Genève.
M <sup>lle</sup> A. B.	Russin, Genève.
M <sup>me</sup> P. R.	Neuchâtel.
M <sup>me</sup> J.-B.	Genève.
M <sup>lle</sup> L. J.	Id.
M <sup>lle</sup> L.-J.	Lancy, Genève.
M <sup>me</sup> F.-R.	Lausanne.
M <sup>me</sup> A.	La Tour-de-Peilz.
M <sup>lle</sup> A. G.	Genève.
M <sup>lle</sup> J. J.	Chésires.
M <sup>me</sup> M. G.	Vevey.
Hôtel des Familles	Id.
M <sup>me</sup> A. C.	Clarens.
Armée du Salut	Genève.
M <sup>lle</sup> E. A.	Vicence (Italie).
M <sup>me</sup> P.	Genève.
M <sup>lle</sup> K.	Carouge, Genève.
Securs R. et B.	Neuchâtel.
M <sup>me</sup> J. G.	Langenthal.
M <sup>lle</sup> A. G.	Genève.
M <sup>me</sup> A. D.	Vevey.

Tous nos remerciements à celles qui nous aident de la sorte à nous acheminer vers les 300 abonnements nouveaux indispensables à notre existence, comme à nos abonnées anciennes, qui, dans une proportion réjouissante, nous restent fidèles. D'ailleurs notre propagande par groupements dans différentes villes, forcément suspendue durant le mois de décembre, va reprendre sous peu, et nous ne manquerons pas d'en donner des nouvelles à nos électrices.

Au secours des enfants espagnols

L'Union Internationale de Secours aux Enfants dont les initiatives heureuses ne se comptent plus, a, dès le début de la guerre civile en Espagne, chargé l'un de ses membres, Mme Small (dont nos lecteurs se rappellent l'activité bienfaisante en Ethiopie au moment de l'attaque italienne) d'une mission pour venir en aide aux enfants espagnols, de quelques tendance que se réclament leurs parents. A deux reprises durant l'automne, Mme Small a séjourné en Espagne, prenant contact avec les représentants de la Croix-Rouge internationale, de la Société des Amis, du gouvernement de Valence (une femme aussi: M<sup>me</sup> Huici), du quartier général de Burgos, etc. Il lui a été permis de la sorte de s'occuper spécialement des très nombreux enfants (trente à cinquante mille) qui ont dû quitter Madrid pour fuir le bombardement, les uns en groupe scolaires, soit par classes sous la direction de leurs maîtres, les autres avec leurs parents, entassés dans des trains remplis de bagages hétéroclites.

Ces enfants manquent avant tout de lait et de sucre, et les enfants en bas âge de produits alimentaires spéciaux. Le beurre est introuvable, le charbon fait complètement défaut, les bains chauds sont un luxe inconnu, et même durant le

doux hiver méditerranéen, des vêtements de laine sont indispensables. L'Union Internationale a pu heureusement assurer dès novembre l'envoi d'un wagon de lait condensé, et espère que des dons lui permettront de faire davantage encore. De plus, une femme médecin genevoise, M<sup>lle</sup> Miette Pictet, qui a longtemps travaillé dans des œuvres de protection de l'enfance en France, vient de partir pour Barcelone d'où elle rayonnera pour organiser les secours en Espagne gouvernementale, alors que, pour assurer la parfaite neutralité de l'Union, une mission analogue est en préparation en Espagne nationaliste.

Nous avons appris d'autre part que notre collègue et amie, M<sup>me</sup> Malaterre-Sellier, s'est rendue en avion à Madrid dans le courant de décembre pour visiter les enfants victimes du bombardement et leur apporter des secours indispensables. Ce n'est pas seulement du point de vue de l'enfance à sauver que nous citons ces faits ici, mais parce que, lorsqu'on considère cette activité, les dons d'organisation qu'elle exige, le courage dont elle fait preuve (lors d'un de ses derniers voyages, M<sup>me</sup> Small a eu un accident d'avion), l'on se demande comment peut encore se maintenir la légende de la femme-poupée, ne songeant à rien d'autre à la veille de l'an nouveau qu'à s'outirer à son mari le prix d'une toilette neuve...  
 M. F.

1 Adresse: 15, rue Lévrier, Genève. Compte de chèques postaux N° 1. 2051.

Le problème de la prostitution

C'est sous ce titre que le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale annonce un cours public et gratuit en cinq leçons, dont nous publions ci-après le programme détaillé, et qui aura lieu le vendredi, à 18 h. 15, du 15 janvier au 12 février, dans les locaux de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch.-Bonnet aimablement mis à sa disposition.

Nous pensons que cette initiative vient à son heure. Car hélas! ce n'est pas en France seulement que le problème de la prostitution est brûlant actuellement, et bon nombre de personnes, qui ne lui avaient jusqu'alors prêté qu'une attention distraite, commencent, à Genève en particulier, à s'alarmer et à réclamer des mesures de protection de la jeunesse, mais sans toujours bien réaliser à quel point le problème est complexe, ni comment des décrets administratifs sont impuissants à le résoudre d'un seul coup. Et souvenant aussi, disons-le ici, cela a été notre regret de voir nos organisations féminines, au contraire de leurs sœurs de France, ne pas en comprendre toute l'importance, aussi bien en ce qui concerne la situation faite à la femme qu'au point de vue social, moral et hygiénique, et se satisfaire trop facilement de ce que n'existent plus chez nous de maisons closes officielles pour penser que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Aussi espérons-nous beaucoup qu'un nombreux public voudra, en suivant ces séances, prouver au Cartel H.S.M. l'utilité de son initiative.

PROGRAMME DU COURS  
 Vendredi 15 janvier: Réglementation, néo-réglementation, et abolitionnisme du point de vue moral, juridique et hygiénique.

Le docteur J. DROIN, président du Comité de la Fédération abolitionniste internationale.

Aussi, comme conclut Elisabeth Rotten dans sa substantielle étude: il est « dans son esprit... fidèle à son exemple de rechercher en nous quelque chose des forces qui jaillissent d'elle, et, ainsi, de les propager ».

MAY BORLOZ.



Publications reçues

MAGDELEINE WAUTHIER: 40.000 kilomètres dans le ciel d'Afrique. 1 vol. Librairie Plon, 1936.

Voilà un livre qui, avec ses vingt gravures et une carte hors texte, nous plonge entièrement, au long de ses deux cent soixante-trois pages, dans cette Afrique immense que M<sup>me</sup> Wauthier a su voir et décrire de la manière la plus attachante.

Vendredi 22 janvier: La situation actuelle en Suisse et à l'étranger. La traite des femmes et l'œuvre de la Société des Nations.  
 M. J. REELFS, secrétaire général de la Fédération abolitionniste internationale.

Vendredi 29 janvier: L'action sociale dans la lutte contre la prostitution. (Œuvres et institutions de prévention et de rééducation, police féminine, etc.)  
 M<sup>lle</sup> E. GOURD, présidente du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale.

Vendredi 5 février: L'éducation morale et sexuelle de la jeunesse.  
 M<sup>me</sup> le docteur GOLAY-OLTRAMARE, professeur d'hygiène dans les établissements d'instruction secondaire.

Vendredi 5 février: L'éducation morale et sexuelle dans la lutte antivénéérienne.  
 Sujet introduit par M<sup>lle</sup> le docteur SCHATZEL, avec le concours d'une infirmière spécialisée.

A l'Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes de Genève

Présentation de travaux de Diplômes

Dans la vie, la science est de peu d'aide si elle ne s'appuie sur une expérience pratique sérieuse. C'est sur ce principe que se base l'Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes, en exigeant des élèves qui viennent d'achever son cycle d'études, qu'elles fassent un stage pratique dans une institution sociale; là, elles entrent en contact avec la vie et avec les cas qu'on leur a théoriquement décrits. Puis, afin de faire partager leurs expériences à ceux qui s'y intéressent, elles doivent présenter oralement un résumé de leur thèse de diplôme.

Ce sont quelques-uns de ces travaux que les professeurs, amis et élèves de l'Ecole ont entendus dernièrement. La présence de plusieurs auditeurs étrangers à l'Ecole a témoigné de l'importance que l'on attribue à ces recherches de jeunes, poursuivies sous la direction de M. le prof. de Maday.

Le premier travail, celui de M<sup>lle</sup> Kundert, relatait une enquête faite à Soleure, parmi 100 ouvrières de l'horlogerie et de la petite mécanique. Avec beaucoup de patience, de compréhension et de perspicacité, M<sup>lle</sup> Kundert a été faire de longues visites à ces travailleuses. Elle a judicieusement insisté sur la terrible dualité des devoirs de la mère de famille, qui doit, tout à la fois, gagner le pain quotidien hors du foyer et tenir son ménage, élever ses enfants; le cumul de ces charges amène rapidement l'épuisement physique et nerveux. M<sup>lle</sup> Kundert a été félicitée pour sa thèse extrêmement consciencieuse et minutieuse, qui, peut-être, manquait de méthode dans l'exposé oral, mais que l'on peut considérer comme un très bon travail de diplôme.

En second lieu, le travail de M<sup>lle</sup> Kramer portait sur une enquête faite parmi des enfants ayant passé l'été 1935 aux Colonies de Vacances et parmi d'autres n'y ayant pas séjourné. Cette expérience a été poursuivie par la Caisse Interdépartementale des assurances sociales de Seine-et-Oise, sur 320 enfants de 5 à 16 ans. M<sup>lle</sup> Kramer a su montrer avec précision et chiffres à l'appui, le bienfait, pour les petits assurés, d'un séjour hors de la ville, et la nécessité d'étendre toujours plus une telle action. Nous regrettons que les élèves n'exposent pas leur

Ses randonnées avec le capitaine Wauthier dans le ciel du Hoggar, de la Mauritanie, de l'Afrique noire entre le Sénégal et le Tchad, et ensuite en Oubanghi et au Cameroun sont pleines de vie et d'observations curieuses sur les régions traversées et leurs habitants, car les volts alterneront avec de fréquentes haltes d'une durée variable. Si l'on aime les voyages que, sans doute, on ne pourra jamais faire soi-même, et qui, cependant, dans ce volume, vous donnent l'impression d'y avoir pris part, il faut se laisser guider par Magdeleine Wauthier.  
 M.-L. P.

ALICE ARNOLD: La réforme en Suisse du droit matériel applicable aux mineurs délinquants. Liège, imprimerie G. Thone.

Tel est le titre d'une thèse très remarquable présentée à la Faculté de droit de l'Université de Genève par Alice Arnold, thèse qui lui valut le grade de docteur en droit en 1935.

L'auteur détermine les droits cantonaux et fait une large part au projet de code pénal fédéral, pour lequel elle marque sa sympathie. Après avoir examiné ce qui a engagé nos législateurs à tenter des réformes motivées par une connaissance systématique des éléments qui constituent la personnalité du mineur, M<sup>lle</sup> Arnold se prononce en faveur des mesures éducatives à caractère actif et constructif qui ne sont pas comme les peines à caractère passif et négatif. En terminant, elle apporte aux dispositions prévues par le C. P. S. une série de suggestions qui reflètent son souci de travailler au relèvement des mineurs délinquants.

Excellent documentation où l'on s'aperçoit bien vite que M<sup>lle</sup> Arnold a doublé ses qualités